



Dangers d'Internet et cyberintimidation

publié le 15/11/2009 - mis à jour le 14/12/2016

Deux clips vidéos institutionnels

Descriptif :

Deux clips vidéos institutionnels.



- Décembre 2008, le secrétariat d'Etat à la famille, avec le soutien du CSA, diffuse sur les chaînes de télévision françaises un clip pour alerter et faire réfléchir aux dangers d'Internet : "Où est Arthur ?" [↗](#)

Plusieurs personnages représentant tour à tour les sites néo-nazi, les site pornographiques et pédophiles, les jeux vidéos sonnent tour à tour à la porte de la maison d'Arthur. Ce clip incite les parents à activer un contrôle parental sur Internet.

- Février 2009 : pour le *Safer Internet Day* institué par l'Union Européenne, un clip sur le thème du cyber-harcèlement [↗](#) est diffusé sur les chaînes de télévision de 27 pays européens.



Ce spot est destiné aux adolescents et met en scène visuellement les atteintes possibles d'insultes, moqueries,... publiées sur le Web. Son slogan : "amuse-toi mais réagis".



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.